



Compte rendu du Comité Directeur SNGRPC
du Vendredi 16 Septembre 2022 (18h-20h)

Présents : Jean-Luc Wuhrlin, Jean-Louis Barlatier, Benoit Audema, Denis Reynaud, Christian Charée, Guy Valentin, Serge Mikoff, Michel Chadelas, Marie-Paule Kieffer

En Visio : Jean-Louis Saudrais, Corinne Tournassat, Dominique Laplante, Elise Martinez

Excusée : Jean-Claude Monceaux, Jean-Louis Lecoq, Guy Llata, Patrick Locheron, Nicolas Billiard

1. Point sur les adhésions, Bilan Ronde Blanche(information) JLW

Nous enregistrons au 16/09/2022 :

- un nombre d’adhérents SNGRPC de 282 contre 273 fin décembre 2021.
- 224 Licences annuelles (dont 13 jeunes) +30%,
- 186 Licences journalières +200% (source site FFVoile)

Ces bons chiffres soulignent la bonne dynamique de communication et d’accueil de notre club au travers notamment de nos opérations « Portes ouvertes » type Ronde Blanche. La dernière édition a permis dans la bonne humeur et la convivialité à faire découvrir notre club à 60 personnes.

Suggestion du Président pour les prochaines éditions : Continuer la prise en charge de la licence journalière à hauteur de 50%. Cette idée est retenue mais sera tranchée lors du prochain débat budgétaire pour 2023.

2. Point Financier

L’information intéressante est que le 12 500€ de subvention de la commune ont été reçue ce qui renforce notre trésorerie qui a passé un point bas cet été. Sur ce compte de résultat nous avons 3600€ de bénéfice. Ce chiffre est à rapprocher de la reprise de 5000€ de provision de 2021. La réalité est un déficit de 1400€. Nous attendons encore une subvention du département et le CDV participera financièrement : facturation par la SNGRPC de frais et services, avec établissement d’une convention pour l’Open d’Occitanie 2022. |

Remarque de Dominique Laplante : Le poste salaire est actuellement à 80% de l’objectif à fin aout. Il est demandé au trésorier de vérifier la base qui avait été prise pour fixer l’objectif 2022 et de le modifier si nécessaire. Les augmentations de salaire de notre convention collective n’expliquent pas cet écart.

Compte tenu du niveau des entrées et des dépenses attendues, il est difficile de faire une projection sur le résultat de fin d’année.

Dominique Laplante suggère que nous nous dirigeons de plus en plus vers une comptabilité analytique. Réponse du Président : Une comptabilité analytique complète est infaisable avec les



SOCIÉTÉ NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

moyens humains de notre club. Il est prévu de la faire partiellement sur les postes concernant la voile légère afin d'être en mesure d'identifier les flux financiers de celle-ci nécessaire dans le cadre de notre plan voile. L'identification de cette fin d'année sera faite par des rapprochements manuels et une organisation comptable partielle sera étudiée pour le prochain exercice. Dominique Laplante est volontaire pour travailler sur ce point avec le Trésorier et le Président.

3. Présentation du plan voile en cours d'élaboration (CT/JLW)

Corinne Tournassat et le Président ont eu de nombreuses réunions de travail avec la Régie, l'UCPA et la Communauté de Commune. A ce jour Nous nous sommes mis d'accord sur l'ensemble des flux financiers qui comprend pour la SNGRPC la voile loisir, la voile sportive ainsi que les participations aux régates. Le tableau synthétique sur 3 années des flux travaillés en bureau est validé par le comité directeur.

Il restera à faire valider en comité directeur les documents rédactionnels du plan voile avec les conventions qui nous concernent soit SNGRPC-Régie, SNGRPC-COMCOM et SNGRPC-Commune avant la validation par les partenaires concernés comme l'ont fait remarquer Guy Valentin et JI. Saudrais.

Corinne Tournassat a retracé l'activité en cours et prévue de notre moniteur Julien Moutarde qui a été embauché au 1^{er} septembre 2022 comme annoncé précédemment. Son contrat est un CDD temps partiel (120h/mois) jusqu'au 16 décembre 2022. Pendant cette période un planning a été établi. Julien assurera la détection des enfants, la promotion de l'école de voile et sa communication en concertation pour cette dernière mission avec le secrétaire Général et le Président. Il entrainera les 3 premiers élèves en les emmenant sur leurs premières régates. Il veillera à la mise à niveau du matériel voile légère. Pendant cette même période Julien terminera sa formation DEPJEPS. (Diplôme d'état de Moniteur entraîneur sportif). Actuellement Julien est stagiaire sous la responsabilité de Frank Citeau son tuteur. Après l'obtention de son diplôme, il sera en autonomie sous la responsabilité opérationnelle directe de la responsable de la commission de voile légère.

Le Lomac 4T lui sera prioritairement affecté et il en assurera l'entretien sous le contrôle du responsable de la commission logistique. Tout emprunt de ce bateau sera à voir avec Julien. Le projet de ce plan voile intègre l'acquisition d'un nouveau semi-rigide. Un groupe de travail sera constitué avec les responsables logistiques PL, GV, MC la responsable de la commission VL Corinne Tournassat, Le moniteur Julien Moutarde et le Président.

L'UCPA assure l'accueil pour les vestiaires et les douches et sera en mesure de nous dépanner ponctuellement en cas de difficulté matériel. Pour mémoire, Diplomatico est actuellement immobilisé pour une panne et l'UCPA va nous prêter un Lomac pour ce dimanche.

4. Point sur les régates VL à venir ainsi que le Grand Prix Sud Dragon.

Corinne rappelle le Challenge Voile légère du 9 octobre 2022 en cours d'organisation.

La seconde opération se veut être une fête de la voile avec l'Open d'Occitanie managé par Hervé Tournassat qui consiste en 2 jours de régate. Le premier jour sera consacré à une régate de voile légère (~100 enfants entre 7 à 17 ans) et le 2eme jour une régate de voile habitable avec la participation de 2 enfants par habitable. Corinne rappelle la nécessité d'avoir suffisamment d'habitables pour répondre au besoin. Elle demande de l'aider à mobiliser (~50 habitables). Une soirée festive sera organisée le samedi soir. Une communication sera faite aux bateaux du Défi du



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

lion qui viendront de l’extérieur pour qu’ils puissent laisser leurs bateaux sur PC pour cette participation du 6 novembre 2022.

Christian Charrée fait le point sur l’état d’avancement pour l’organisation de cette régates du Grand Prix Sud Dragon. Les financements sont au rendez-vous et plusieurs réunions de calage sont prévues dont celle de ce samedi pour l’organisation sur l’eau avec Paul Bastard, Cathy Post et les bénévoles concernées.

L’état des inscriptions s’élève à 29 à ce jour et nous prévoyons entre 35 et 40 bateaux compte tenu des promesses d’inscription.

Jean-Luc Wuhrlin rappelle que cette régates sera gérée par Manage2sail et Freg comme nous l’avons fait sur la CIMA.

Le club étant prestataire de service une convention identique à 2021 nous lira à Sud Dragon avec des prestations contre rémunération.

Il est demandé au club d’avoir une Caméra pour les besoins de cette régates. Denis Reynaud et Michel Chadelas indiquent que celle-ci permettrait de renforcer nos moyens sur l’eau sur l’ensemble des régates. Le comité directeur accepte cette idée et le Président demande à Michel Chadelas de faire une recherche et de revenir vers lui avec un budget.

5. Voile Habitable

5.1 Bilan des régates.

La Minimax 2022 a été victime de conditions météo extrêmes sur le parcours de PC vers Ajaccio. La distance et la durée d’une telle épreuve nous expose à des conditions extrêmes de vent ou de calme.

Le prologue de 4h sur la Camargue, pour atteindre les 250 Mn, a été fatale pour le passage du Sicié (rafales de vent d’Est à 35 nœuds, creux de 3 à 4m voir plus et un courant contraire). De nombreux abandons d’équipages ont été enregistrés. Cette situation extrême a contraint cette année le Président du Comité de Course à neutraliser la flotte à Porquerolles. Cette décision a été prise en concertation avec ses équipes et le Président du club.

Il est souhaité pour les éditions à venir de prévoir des solutions alternatives dans l’avis de course afin de donner d’autres possibilités de plan B ou C au PCC. L’édition 2023 devra prendre en compte en amont cette expérience.

Une discussion a eu lieu en CD sur le principe d’une rétrocession de l’excédent de cette minimax sur une régates du type Défi du Lion. Il est rappelé que l’excédent est du même ordre voir inférieur à celui des années précédentes en raison du financement des balises. Il a été décidé à la grande majorité de ne rien faire afin d’équilibrer les régates déficitaires.

La Vespérale a regroupé 8 bateaux qui ont réussi l’objectif de rentrer dans le port sous voile dont 2 avec le Spi. A noter une grande mobilisation des services de la régie pour rendre possible cette arrivée.

Pour l’Estivale malgré un petit couac sur le parcours les équipages sont rentrés très satisfaits.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d’Escale – 30240 PORT CAMARGUE

5.2 Evolution du Challenge.

Le groupe de travail est revenu sur ces réflexions de diviser la flotte en 2 afin de répondre aux équipages qui souhaitaient des parcours plus adaptés à des grands bateaux mais aussi en équipage réduit.

Les raisons de ce changement de position est le risque de 2 groupes déséquilibrés mais aussi des moyens nécessaires importants à une époque où les bénévoles sont déjà beaucoup sollicités.

L’avis de course donnera seulement des préconisations de 50% de parcours côtiers ainsi que des parcours construits avec des bords suffisamment long et adaptés à la flotte.

Le Comité de course aura la responsabilité de tenir compte de ces souhaits mais s’adaptera aux conditions météorologiques du jour.

Il est aussi décidé de ne plus faire de report de régates afin de tenir compte du programme des coureurs qui pourraient avoir des engagements autre sur les dates de report choisies.

Pour la participation des coureurs aux régates du Challenge souhaitée par la Grande Motte, nous souhaitons maintenir le tarif actuel.

6. Calendrier

Réponse à la remarque de Jean-Louis Saudrais par rapport à la date tardive de l’AG.

Lors de notre compte rendu du comité directeur d’après AG 2022, nous avons convenu d’éviter les vacances scolaires et d’adosser cette AG à une régates de Challenge afin de favoriser la participation. Par rapport à ces contraintes nous avons 2 possibilités soit le samedi 28 janvier 2022 ou le 11 mars 2022. La date de janvier étant trop rapprochée par rapport à la clôture de nos comptes il nous restait la date du mois de mars. C’est donc le 11 mars qu’aura lieu notre AGO.

Par rapport au souhait des dragons de monter le nombre de jours de régates à 22 jours/an, il est rappelé qu’il a été discuté lors de la réunion du groupe de travail calendrier (réunion du 1^{er} avril 2022) puis échanges par email du même groupe de travail, et suite au test concluant de l’épreuve du 12 Juin 2022 où les 2 flottes ont utilisées le même comité de course, les Dragons et les 30/16 courront en 2023 sur des épreuves communes, afin de mutualiser les ressources en matériel et en bénévoles, les samedis de veille d’épreuve du Challenge voile habitable, où les mêmes bénévoles peuvent officier. Cela a pour but de minimiser et optimiser le nombre de week-end mobilisant des bénévoles (CC, mouilleurs, etc.).

Les autres dates souhaitées par le Dragons (dimanche lendemain d’épreuve, ou autre week-end de libre, seront des entraînements ne mobilisant qu’une personne sur un semi-rigide.

Le calendrier est validé à l’unanimité par le Comité directeur et est définitif pour saisie sur le site de la FFV (pièce jointe de ce compte rendu).

Nous réservons sans tarder les salles pour tous ces événements.



SOCIETE NAUTIQUE

GRAU DU ROI / PORT CAMARGUE

S.N.G.R.P.C. – Yacht Club – Quai d'Escale – 30240 PORT CAMARGUE

7. Convention Elliot 6

Le comité directeur se prononce favorablement sur ce projet qui est du ressort de la commission voile légère. Il insiste sur la nécessité de constituer un petit groupe de travail afin d'organiser des équipages sur des dates précises. Corinne Tournassat indique qu'elle n'a pas la disponibilité pour piloter ce nouveau dossier et qu'il faut une personne référente en charge du pilotage et insiste sur la nécessité de constituer un petit groupe de travail afin d'organiser des équipages sur des dates précises. Elise Martinez se propose d'intégrer le groupe de travail car elle a déjà un projet d'équipage féminin ainsi que Christian Charée.

Il sera aussi possible d'intégrer dans chaque équipage un enfant de l'école de voile sportive avec notre moniteur Julien comme entraîneur de l'ensemble.

8. Point divers

Diplomatico est en panne pour une embase HS. Une solution de remplacement avec une pièce d'occasion à la préférence de la commission logistique. A suivre.

Sailor TV : Sur proposition du Président et compte tenu du support gracieux pour le club de sailorTV, le comité directeur se prononce à l'unanimité moins une voix pour offrir l'adhésion à notre club à Fred Jepasse, son épouse et son fils. Corinne Tournassat demande pourquoi cela est réservé à ces personnes, alors qu'au sein du comité directeur et du club nombre de bénévoles œuvrent gracieusement et largement au fonctionnement du club et mériteraient tout autant un tel support. Il est répondu que cette gratuité est un geste symbolique pour remerciement des nombreuses photos et films proposées au club libre de droit. Il est évoqué aussi le cas de Claire Devarenne qui bénéficie d'un renouvellement adhésion gratuite décidée en son temps en CD.

Fait le 19/09/2022

Le Président

Jean-Luc WUHLIN